

faïencerie Antoine Pescatore se trouvent dans « Les Communes » de Tandel (1889). Ce furent ensuite Sibenaler (1897) et l'auteur de la Notice générale sur la famille Nothomb (1934) qui enracinèrent cette erreur. Comme nous aurons l'occasion de le voir, la « Faïencerie Pescatore » ne fut créée qu'en 1830 par deux petits-fils d'Antoine Pescatore.

Ce que nous apprend également Hollenfeltz, c'est qu'après être devenu propriétaire du moulin à papier d'Eich, Pescatore acquit un petit moulin à tabac situé tout près. En 1772 il en construisit un deuxième. Les deux moulins furent détruits en 1795, au cours des opérations du blocus.

Pescatore qui, d'après van Werveke, était avec *Ransonnet et Berchem* un des plus riches négociants de la ville, était aussi un personnage très écouté. (10)

Ancien maître du corps des merciers, il fit partie, en 1770 de la commission de 4 membres instituée pour liquider le différend surgi entre le magistrat et cette corporation au sujet du droit de vérification des poids respectivement du contrôle des marchandises déposées à la « Balance » de l'Hôtel de Ville. Ses confrères n'eurent pas à se plaindre de leur choix, puisque la transaction à laquelle on s'arrêta mit pour ainsi dire tout le monde d'accord. (11)

Nous retrouvons également le nom de Pescatore parmi les signataires de la pièce datée du 22. 8. 1775 qui autorisait son confrère Namur à emprunter la somme nécessaire à l'achèvement de la maison des merciers, l'actuel hôtel de la Loge (construction d'un second étage). (12)

En juin 1787, une insignifiante histoire de cocarde avait été gonflée à tel point par les autorités autrichiennes qu'elle manqua susciter des émeutes. En présence des mesures extrêmes inspirées par la crainte d'un soulèvement, les « notables bourgeois » de Luxembourg, dont Pescatore, adressèrent le 3 juillet une lettre au magistrat de la ville en tâchant d'expliquer que ces précautions inutiles avaient été la suite d'une délation qualifiée d'injurieuse à la nation. (13)

Bien-entendu, Pescatore sera également du nombre des signataires lorsque, à la suite de l'élection par les treize maîtres d'un nommé J. P. Schaar comme « Obristwachmeister » (17. 7. 1791), une requête recouverte de nombreuses signatures demandera au feldmaréchal de Bender de confirmer cette personne de confiance en qualité de major des compagnies bourgeoises (14).

Pescatore, dur envers soi et dur envers les autres, décéda le 30. 5. 1792.

Une ombre obscurcit sa mort : la brouille avec son fils aîné DOMINIQUE - MARIE.

Le nom de sa veuve, qui mourut huit ou dix ans après son mari, se retrouve sur la liste des personnes aisées désignées à payer en